

Jugé polluant, un navire de croisière prié de quitter le port de Nice dans l'heure

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 20:37



Vue aérienne du navire de croisière Aegan Odyssey à quai dans le port d'Ajaccio, le 15 juin 2022. *PASCAL POCHARD-CASABIANCA / AFP*

Un navire de croisière a été prié de quitter le port de Nice quelques heures après son arrivée, jeudi, suite à des plaintes de riverains concernant les fumées qu'il dégageait, ont indiqué vendredi 17 juin les autorités de la ville.

Suite à une décision prise par la capitainerie du port, le navire de 140 mètres transportant 300 passagers, l'Aegan Odyssey, affrété par l'armateur grec éponyme, a reçu jeudi à 23h00 une sommation de quitter le port, ce qu'il a fait dans l'heure. Cette décision, prise par la capitainerie du port avec l'aval des autorités municipales, l'a été en vertu du droit de police portuaire dont seul le capitaine d'un port est dépositaire.

La «réputation» de la compagnie atteinte

«J'ai été alerté par des riverains vers 19h00 suite aux fumées dégagées par ce bateau et au bruit que faisaient ses machines», explique Olivier Bettati, proutident de la «Mission port». Cette entité municipale, en charge d'un projet de réaménagement du port de Nice, a coordonné les opérations d'expulsion du navire. «Seul le capitaine du port avait la possibilité d'imposer au bateau de quitter le port pour trouble à l'ordre public, mais il lui fallait l'aval des politiques, qui a été donné par le maire de Nice Christian Estroprout», ajoute Olivier Bettati.

Dans un courrier que l'AFP a pu consulter, l'agent maritime Medov France, basé à Marseille, en charge des escales de ce navire pour le compte d'une compagnie de charter, a demandé des explications aux autorités portuaires sur cette décision, indiquant notamment qu'elle nuisait à la *«réputation»* de la compagnie. Le navire est arrivé vendredi dans le port de La Seyne, dans la rade de Toulon, a indiqué un représentant de cet agent d'escale. Les ports méditerranéens, notamment celui de Marseille, font face depuis quelques années à la problématique de la pollution des navires de croisière, qui représentent également une source de revenus importante pour l'économie locale.